



Avant *L'Impossible procès*, BRUT DE BÉTON PRODUCTION a mis en scène plusieurs spectacles engagés suite à la catastrophe de Tchernobyl. Bruno Boussagol en retrace les jalons.

DE 1998 À 2013 « La Supplication »

À l'automne 1998, j'ai été happé par ce titre, à l'étal d'un libraire. La lecture de l'ouvrage de Svetlana Alexievitch fut une expérience de lecture exceptionnelle. Depuis quelques années, j'étais dans une impasse théâtrale de laquelle ce texte allait me sortir. Mes rencontres avec l'auteure, Svetlana Alexievitch, avec Galia Ackerman, journaliste et traductrice, et Virginie Symaniec - qui durant plusieurs années m'ouvrit les portes de la Biélorussie - vont bouleverser mon existence. La structure même du texte est une offre théâtrale dont plusieurs metteur(e)s en scène vont rapidement s'emparer et que Virginie Symaniec rassemblera à l'Université de Caen et à Bordeaux au début du 21^{ème} siècle.

Pour ma part, dès 1999, je réalise avec onze comédien(ne)s une première mise en scène sous le titre original du texte : *La Prière de Tchernobyl*. Suivront en 2002 sa version en russe et biélorusse toujours au répertoire du Théâtre de la dramaturgie biélorussienne de Minsk, une version bilingue du prologue sous le titre *Éléna ou La Mémoire du futur*, une version pour « la tournée des Centrales » en 2003 sous le titre *Tchernobyl Now*. Par ailleurs, les divers « témoignages » seront déclinés lors de colloques et manifestations. Ce livre que Michel Pollack avait qualifié à sa parution d'aussi important que Dostoïevski opère une césure dans le flux de la littérature de la fin du 20^{ème} siècle. D'une certaine manière, il laisse sans voix. Il sidère le lecteur.

Ce qui a changé ma vie c'est cette modeste analyse : « *Tenter de placer Tchernobyl au niveau des catastrophes les plus connues nous empêche d'avoir une vraie réflexion (...)* Notre vieille expérience est visiblement insuffisante. Après Tchernobyl, nous vivons dans un monde différent, l'ancien monde n'existe plus » (S. Alexievitch).

LE 26 AVRIL 2006 « Devant le réacteur n°4 de Tchernobyl »

Le 15 avril 2006, La Diagonale de Tchernobyl quittait Cherbourg au lendemain d'une énorme manifestation antinucléaire (30.000 participants). Un groupe de 15 personnes a traversé une partie de l'Europe par la Belgique, l'Allemagne, la Pologne et enfin l'Ukraine, pour arriver au village de Volodarka à 40 km de la ville de Tchernobyl. Le 25 avril, dans la soirée, les artistes de Brut de béton production jouaient en hommage au million de liquidateurs qui avaient sacrifié leur vie pour sauver l'URSS et l'Europe. Il n'y avait aucun spectateur. Notre « geste » était strictement symbolique.

Puis, nous sommes restés un mois dans ce village de Volodarka pour vivre avec la population, partager les cérémonies populaires, inviter enfants et adultes sous notre chapiteau à partager les soirées que nous organisons. À l'occasion des 20 années du début de la plus importante catastrophe technologique de l'histoire de l'humanité, il était inconcevable pour les comédien(ne)s de notre compagnie, de ne pas témoigner notre solidarité à cette population sacrifiée sur l'autel de la puissance énergétique atomique.

Depuis ce premier séjour, nous sommes retournés régulièrement sur ces terres. Nous avons tenté de créer un festival artistique, culturel et politique. En vain à ce jour, faute d'avoir convaincu les financeurs publics du bien fondé d'un tel projet. Restent Le petit Musée de la catastrophe de Véronique Boutroux [disponible en permanence auprès de notre compagnie] et le film Volodarka de Nathalie Vannereau [sortie prochaine à Paris avec les films de l'Atalante] documentaire tournée sur place avec des habitants.

Bruno Boussagol

LES JOURNÉES D'ÉTUDES ET DE PROPOSITIONS (JEP) du réseau « Sortir du nucléaire », fédération de 948 associations écologiques, ont, dès leur fondation, mis le théâtre au cœur de leur dispositif. En 2011, une vingtaine de militants jouaient à Toulouse leur propre rôle dans une pièce écrite collectivement, *Le Procès du nucléaire*, en y associant une conteuse professionnelle, Mimi Barthélemy.

L'année suivante, le comité d'organisation des Journées d'Études proposait à la troupe Brut de Béton Production de réaliser une pièce avec des comédiens professionnels. De cette proposition est sorti *L'Impossible procès*, créé à Clermont-Ferrand en 2012, et qui part en tournée en France pour une série de 25 représentations, du 20 avril au 27 mai.

Deux des protagonistes de ce projet, Bruno Boussagol, militant et directeur de la troupe Brut de Béton Production, et Michel Boccara, militant et chercheur en sociologie au CNRS, discutent de leurs expériences du théâtre politique.



On trouvera le texte du procès de 2011, coordonné par Christian Ortega, sur le site des Journées d'études : liencommun.org/journeesdetudes

Un film de ce procès, réalisé collectivement et produit par le réseau "Sortir du nucléaire", est disponible en DVD à la boutique du réseau au prix de 5 euros : boutique.sortirdunucleaire.org

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

LE THÉÂTRE POLITIQUE

entretien entre Bruno Boussagol et Michel Boccara

MICHEL BOCCARA : Bruno, est-ce que tu peux retracer les expériences qui t'ont conduit à accepter le projet de réaliser une pièce avec les militants de « Sortir du nucléaire » ?

BRUNO BOUSSAGOL : Ma « scène primitive » se déroule au théâtre de l'Odéon en mai 68. J'ai participé à l'occupation de cet endroit et j'ai expérimenté le lien entre un lieu, le théâtre, et une prise de parole politique permanente. Ça a été pour moi déterminant. Et toute proposition qui renvoie à cette situation a toujours ma sympathie ! Pendant les 10 ans qui ont suivi, j'ai tâtonné entre la politique et le théâtre. Comme je ne trouvais pas de solution professionnelle pour faire du théâtre politique, j'ai développé un théâtre documentaire, comme on parle de cinéma documentaire. J'ai exploré cette voie pendant une dizaine d'années, ce qui m'a amené au Guatemala pendant six ans pour travailler avec les Mayas quiché et raconter avec eux leur histoire à l'occasion de la célébration en 1992 de la prétendue découverte de l'Amérique. Enfin, en 1998, suite à la lecture hallucinée de La Supplication de Svetlana Alexievitch, j'ai été régulièrement à la rencontre des Ukrainiens et des Biélorusses.

MICHEL : Les Journées d'études, c'est une sorte de théâtre, comme une Assemblée Générale, les gens sont ensemble, s'interpellent, jouent sans le savoir. Donc, mettre le théâtre à l'intérieur d'un événement politique c'est lui renvoyer une sorte de miroir. Dans les premières Journées d'études on a demandé aux militants de jouer leur rôle, on les appelait à la barre : Monsieur Kolin Kobayashi, Monsieur Jean-Pierre Minne... Mais les gens, une fois qu'ils jouaient leur rôle, automatiquement ils distancaient, ils n'étaient plus tout à fait eux-mêmes, ça a permis de faire passer des matières qui étaient plutôt arides, y compris par l'humour. Avec le théâtre on a un moyen d'entraîner le public sur des terrains de fond et de réflexion tout en ayant du plaisir ensemble, on réconcilie le plaisir avec la politique.

BRUNO : Dans le théâtre que je pratique, j'ai besoin d'un cadre, d'un dispositif dans lequel le texte reste essentiel. Il faut que le public qui intervient puisse se sentir à l'aise, parce que dans les assemblées - c'était, bien sûr, déjà le cas en mai 68 - il y a des gens qui parlent facilement, et d'autres qui auraient des choses à dire mais ne les disent pas. Le cadre du procès avec le dispositif de la barre où le public peut venir témoigner a un côté un peu solennel, mais il permet à chacun de prendre la parole de manière responsable et cela donne une dimension tragique aux propos tenus.



Noémie Ladouce, narratrice de l'Impossible procès - Photo Benoît Morge

Dans la pièce proprement dite, on s'est appuyé sur une écriture qui repose sur des textes et des fiches, écrites en réponse à des questions posées à des spécialistes divers : des militants, des ingénieurs du nucléaire, des pilotes d'avion, des magistrats. C'est sur cette base que Jean-Louis Debarb a construit les 5 actes, en intégrant une sorte de commande : parler de la sécurité, du coût, du démantèlement...

MICHEL : Alors, le théâtre que nous proposons est-il aussi de la politique ?

BRUNO : C'est là que prend toute sa signification la tournée que nous proposons du 20 avril au 27 mai, en plein débat national sur l'énergie. Nous espérons contribuer à libérer la parole à propos du nucléaire. Exclu de la mascarade appelée « Grenelle de l'écologie » sous Sarkozy, le nucléaire est à nouveau exclu du débat sous Hollande. Nous allons jouer à Golfech sur la place du village, dans un tribunal, au CNAR (Centre National des Arts de la Rue) de Niort - un grand lieu du théâtre de rue, dans des maisons du peuple, une ancienne chapelle squattée à Toulouse, des salles paroissiales, sous un chapiteau... Si nous arrivons à changer le « texte » officiel à propos du nucléaire, si la presse nationale, la radio, la télévision en parlent, font de nos représentations une vraie manifestation politique, alors, oui, nous aurons réussi notre pari : faire du théâtre politique qui soit autant du théâtre que de la politique...

Bruno Boussagol et Michel Boccara

Le mardi 3 Novembre 2015, un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braut et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord : 2 pilotes - personnels navigants techniques -, 4 hôtesses et stewarts - personnels navigants commerciaux -, 140 passagers et 2 bébés. Il n'y a eu aucun survivant.

Les conséquences de cet accident auraient pu être parfaitement circonscrites : l'aviation civile sait tirer toutes les conclusions d'un crash afin d'éliminer, accident après accident, les failles techniques et humaines qui génèrent de telles catastrophes. Celle qui nous intéresse aujourd'hui aurait donc pu, avec un peu de cynisme, être qualifiée de banale, si le vol AT 764 n'était pas tombé sur une centrale nucléaire en activité.

Ainsi débute :



liencommun.org/limpossibleproces

Sur scène un tribunal,
LE PRÉSIDENT : Patrick Gay-Bellile,
LA PROCUREURE : Véronique Piliia,
L'AVOCAT : Jean-Louis Debarb,
LE PRÉVENU : Bruno Boussagol,
LA NARRATRICE : Noémie Ladouce,
... ET LES TÉMOINS.

Ce procès est une tentative pour mettre le théâtre au cœur du débat citoyen et pour construire une action nationale dans la perspective d'introduire la sortie du nucléaire dans le débat de 2013 sur l'énergie organisé par le gouvernement socialiste de François Hollande.